



Contribution du Réseau National des Centres Ressources Politique de la Ville

Mesures pour une relance
économique et inclusive des
territoires fragiles

28 Avril 2020

Sommaire des propositions

- A. Proposition : Pacte transition verte des quartiers
- B. Proposition : Observation économique des quartiers
- C. Proposition : Observation économique des quartiers
- D. Proposition : Contrats d'accompagnement à l'utilité sociale des compétences des quartiers
- E. Proposition : Prolongement de la durée des PIC* régionaux
- F. Proposition : Des communautés d'entrepreneurs dans les quartiers
- G. Proposition : Étendre les Entreprises à But d'Emplois dans les quartiers

Proposition : Pacte transition verte des quartiers

1. Constat(s) prévisionnel(s)

- Vulnérabilités des habitants vis à vis de l'accès aux biens et services de premières nécessités (alimentation, santé, logement, énergies, etc.)
- Accès aux solutions vertes plus coûteuses (Ex: fournisseurs d'énergies vertes, producteurs locaux, produits bio...)
- Agir sur la Résilience des territoires fragiles aux impacts climatiques et environnementaux en soutenant l'économie présenteielle (Laurent DAVEZIES) consommation locale des productions locales.
- Discours global sur l'écologie apparaissant éloigné par rapport aux problèmes sociaux rencontrés, alors que beaucoup d'actions sont déjà mises en place dans les quartiers (vide-greniers, trocs, ressourceries...)

2. Description de la proposition et de ses objectifs

Décrivez votre action en détaillant notamment :

- **Les objectifs poursuivis :**
 - Accompagner la montée en compétence des acteurs : Chèques conseils "Transition verte" pour mobiliser un consultant sur un diagnostic (En lien avec les opérateurs DLA pour l'ESS, en lien avec réseaux d'éducation à l'environnement type CPIE)
 - Investir dans des solutions locales liées à la transition verte : Chèque coup de pouce transition, avec une conditionnalité d'achats groupés pour investir et soutenir des solutions locales (Ex Enercoop pour énergie, réseaux GAB pour les producteurs bio et locaux, réseaux VRAC)
 - Structurer les filières à l'échelle des quartiers (Permettre des débouchés et un accès à l'offre par les consommateurs finaux) en structurant les acteurs locaux pour favoriser leur ancrage local (Différent d'un essaimage par le haut).
- **Les bénéficiaires finaux de votre proposition :** acteurs économiques des quartiers (ESS, entreprises et auto entrepreneurs)
- **Échelons territoriaux de mise en œuvre:** quartiers politiques de la ville
- **Modalités de pilotage :** régions et comités locaux (à l'échelle de l'EPCI) en lien avec les opérateurs et partenaires

3. Parties-prenantes

ANCT, ADEME, BPI, Banque des Territoires, ANRU, USH, CNCRESS, RN Centre Ressources Politique de la ville, fédération des centres-sociaux, etc.

4. Temporalité et freins éventuels à la mise en oeuvre

Court terme (mise en œuvre dès la mi-mai): chèque conseil transition

Moyen-terme (mise en œuvre dès la rentrée de septembre): diagnostic

Long terme (mise en œuvre à compter de janvier 2021): filières énergies, alimentation, économie circulaire, etc.

Proposition : Observation économique des quartiers

1. CONSTATS

Les quartiers prioritaires sont lourdement affectés par une baisse des revenus et précarisation des habitants : chômage technique, disparition de l'offre intérim, augmentation des dépenses alimentaires, stratégie d'évitement des coûts par échanges de services difficile à maintenir, revenus d'appoint sur des activités licites non déclarées et fondées sur des liens de solidarité suspendus pendant le confinement... Autant de facteurs qui, ajoutés à des difficultés de distribution des allocations, expliquent la détresse financière de nombreux foyers en situation régulière.

Comment mesurer ces situations de précarisation ? Comment éviter l'engrenage de désocialisation et marginalisation propres aux situations économiques subitement dégradées ?

Une meilleure connaissance des systèmes D, de l'environnement économique des foyers des quartiers prioritaires, bref de l'économie informelle licite permettrait de mieux anticiper les difficultés en cas de crise, de déconstruire des idées reçues sur la dépendance aux allocations, l'inactivité et le manque de dynamique économique des habitants des quartiers, et d'adapter les politiques d'accompagnement en fonction de la dynamique propre à chaque territoire.

Dans certains territoires, ces activités économiques, relevant de potentielles niches d'emploi local, valorisant le savoir-faire des habitants et repositionnant leur demande dans le développement économique, social et urbain des quartiers prioritaires, font l'objet de politiques de soutien de plus en plus affirmées par les collectivités territoriales. L'accompagnement de l'ingénierie des acteurs locaux constitue alors une problématique majeure pour intégrer ces écosystèmes d'emploi à leurs projets de territoire

2. DESCRIPTION DE LA PROPOSITION ET DE SES OBJECTIFS

Les objectifs poursuivis :

- Meilleure connaissance des dynamiques des quartiers en matières d'emploi et de développement économique notamment informelle
- Observer le recours aux droits
- Observer les réalités économiques (demande des EPCI) notamment informelles
- Aides à la décision
- Ajustements des dispositifs d'emploi et économique
- Animer des collectifs d'acteurs issus de la politique de la ville, du développement économique, de l'emploi et de l'insertion

Deux approches croisées : Dynamique (Big data) et sociologique

Terrains d'expérimentation:

- Non recours aux droits
- Economie informelle
- Entrepreneuriat et activités économiques

Les bénéficiaires finaux de votre proposition : EPCI, Etat et usagers des données

- Échelons territoriaux de mise en œuvre
- Modalités de pilotage : ANCT, RN CRPV en lien avec les EPCI, Etat local et leurs services déconcentrés, producteurs de données, usagers des données, conseils scientifiques.

Développer d'ici juin 2022

3. PARTIES-PRENANTES

Les Centres de Ressources acteurs de cette démarche, l'ANCT, l'ONPV, CNV et producteurs de données (Publiques : Pôle Emploi, URSAFF, CAF, etc., Privées) en lien avec les observatoires économiques territoriaux (EPCI).

Résos Villes : concepteur et pilote du programme BIG DATA et quartiers cofinancé par l'ANCT, pourra développer une extension de ce programme pour analyser l'impact du confinement sur les ressources des foyers (Ex: Activités économiques, pertes d'emploi, arrêt ou maintien des activités informelles licites, stratégie d'évitement des coûts, identification des surcoûts liés au confinement).

En complément de l'expertise des CRPV (connaissance des territoires notamment leurs approches sociologique)

1. Conception d'une méthodologie de collecte de données qualitatives anonymisées, permettant d'identifier les stratégies d'évitement des coûts, les stratégies d'entre-aide, les modalités d'accompagnement à la formalisation de projets individuels et collectifs et les dynamiques économiques potentielles notamment liées aux économies de la transformation et de la transition écologique (Conseil national des villes, Avis sur l'économie informelle dans les quartiers prioritaires « Valoriser les savoir-faire économiques et soutenir les initiatives des habitants : un nouveau défi » rendu au Ministre de la ville et du logement en 2019).
2. Animation de groupes de travail restreints réunissant des professionnels de la politique de la ville, du développement économique, de l'emploi et de l'insertion ainsi que les associations accompagnant la formalisation de projets économiques fondés sur les activités développées dans le secteur informel licite.

Ajustement de la méthodologie, et systématisation de l'approche sur les différents territoires (2020-2022).

4. TEMPORALITÉ ET FREINS ÉVENTUELS À LA MISE EN OEUVRE

Cette proposition est à long terme bien que sa mise en œuvre puisse commencer dès la mi-mai, elle se poursuivra jusqu'à fin 2022.

Les freins à la mise en œuvre de cette action relèvent de :

- l'accompagnement au changement des institutions pour :
 - une meilleure prise en compte du secteur informel licite dans la conception des politiques publiques,
 - et pour une meilleure appropriation des données relevant du Big Data en sensibilisant sur la confidentialité des données
- la mise à disposition de données par les partenaires institutionnels

Les solutions proposées pour lever les freins :

- Travail partenarial de sensibilisation, communication collective des partenaires autour du projet
- Travail d'expérimentation sur plusieurs territoires pour accompagner progressivement le passage à l'échelle
- Un soutien fort de l'Etat sur la mise à disposition des données par les partenaires

Proposition : Contrats d'accompagnement à l'utilité sociale des compétences des quartiers

1. Constat(s) prévisionnel(s)

- Les associations employeuses et structures publiques sociales et médico-sociales qui assurent une continuité de leur activité dans les quartiers pendant la crise voient leur condition de travail se détériorer. Au regard des besoins en matière d'intervention sociale, elles ne sont plus en capacité de répondre à l'ensemble des demandes des publics fragilisés, les effectifs ayant doublés voire, triplés.
- L'appel au volontariat et les initiatives bénévoles ne seront plus des solutions après la période de confinement (ex: habitants en situation de chômage technique/partiel, mobilisation d'étudiants qui poursuivront leur parcours dès la rentrée) pour combler le manque de personnel dans ces structures. La nécessité de trouver des moyens dans la durée et structurant pour les associations
- Les parcours emplois compétences, remplaçant les contrats aidés, ne fonctionnent pas car les critères d'éligibilité sont trop nombreux

2. Description de la proposition et de ses objectifs

Le financement de contrats "d'accompagnement à l'utilité sociale des compétences des quartiers" permettrait à des publics prioritaires de sortir de la précarité d'une part, et aux associations employeuses et structures publiques de répondre à la demande d'urgence dans les QPV. Dans l'immédiat, les structures sociales et médico-sociales pourraient en être les première bénéficiaires.

Ces contrats présenteraient des critères d'éligibilité plus souples que les parcours emplois compétences (exemple : objectif de multiplier par 2 les bénéficiaires) et leur durée de renouvellement serait d'un à trois ans.

Ces conditions seraient couplées à un accompagnement renforcé sur le plan de la formation dans le cadre de ces contrats. Les plans de formation seraient coordonnés par les services dédiés aux associations employeuses des conseils régionaux en lien avec les opérateurs locaux à l'emploi (Mission Locale) et à l'accompagnement à la formation des associations (ex : DLA).

Cette mesure est transposable à l'échelle nationale.

3. Parties-prenantes

Etat, conseil régional, collectivités territoriales, associations employeuses, opérateurs locaux de l'emploi et de l'insertion et opérateurs locaux d'accompagnement du secteur associatif (porteurs des DLA comme la Fédération d'associations, mouvements d'éducation populaire (FOL) de la Ligue de l'enseignement...)

4. Temporalité et freins éventuels à la mise en oeuvre

Dans l'immédiat et à plus long terme pour la relance.

Proposition : Prolongement de la durée des PIC* régionaux

*PIC : Plans d'investissement dans les compétences

1. Constat(s) prévisionnel(s)

- Les actions de formation sont pour la plupart à l'arrêt car les publics prioritaires des dispositifs d'insertion ne sont pas ou mal équipés en outils informatiques.
- Les collectivités ont pris 3 à 4 mois de retard sur la réalisation des projets lauréats des PIC. Pour rappel, les PIC sont dédiés à la formation professionnelle et les objectifs sont de développer les compétences transverses des publics bénéficiaires du RSA, des jeunes invisibles (NEET,...), ainsi que de sécuriser les parcours professionnels (formation en linguistique, dispositifs qualifiants, dispositifs dédiés aux jeunes en insertion,...). Leur mise en oeuvre s'étalait sur 2018-2020. Le PIC prépare ces publics aux emplois appartenant aux secteurs économiques en tensions (hôtellerie-restauration, logistique, tourisme,...) et à des secteurs plus innovants (développeurs numérique,...).
- Les inégalités face à la continuité éducative dans les quartiers politiques de la ville pendant le confinement entraînent et entraîneront une hausse des jeunes décrocheurs.
- Les jeunes souhaitent se diriger davantage vers des formations en apprentissage (+8% sur un an)
- Pendant la crise sanitaire, les acteurs de la formation appellent les entreprises et collectivités à faciliter les embauches en apprentissage pour la relance de l'activité économique.

2. Description de la proposition et de ses objectifs

- Reporter les crédits des PIC jusqu'en 2022 pour permettre de poursuivre les actions de formation professionnelle des bénéficiaires du PIC. Leurs compétences pourront notamment être mises à disposition des secteurs qui sont et seront particulièrement affectés par la crise sanitaire.
- Le prolongement accompagnera la reprise d'activité des organismes de formation. A titre d'exemple, les CFA, actuellement fermés, manifestent leurs inquiétudes quant au report des processus de recrutement. Ces organismes entretiennent des liens étroits avec les acteurs économiques des territoires, contribuent à consolider les partenariats locaux entre les acteurs de l'emploi et du développement économique. Ce maillage local est essentiel pour accompagner les parcours professionnels et développer « l'aller vers ».

3. Parties-prenantes

Régions, Départements, organismes de formation, service public de l'emploi et de l'insertion, acteurs économiques impliqués, acteurs jeunesse

4. Temporalité et freins éventuels à la mise en oeuvre

Prolongement des PIC jusqu'en 2022.

Freins éventuels : inadaptation des mesures de déconfinement aux dispositifs de repérage et de mobilisation des publics en grande difficulté d'insertion (ex : ouverture des structures d'accueil), en particulier les jeunes.

D. Proposition : Développer les communautés d'entrepreneurs dans les quartiers

1. Constat(s) prévisionnel(s)

- Activités des entreprises des quartiers à l'arrêt (activités de services, BTP, commerces ambulants, commerce de proximité à l'exception de l'alimentaire et des bureaux de tabac)
- De nouvelles solidarités émergent avec des adaptations d'activités (drive, cross business, etc.),
- Dynamique "aller vers" des commerçants vers les publics les plus vulnérables

2. Description de la proposition et de ses objectifs

- Développer des communautés d'entrepreneurs basées sur le développement de leurs business, en développant des rencontres Business de Proximité. Expérimentation de RésO Villes en cours.
- Trouver de nouveaux débouchés commerciaux aux entrepreneurs des quartiers
- Mettre en pratique les démarches Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) sur le volet achats
- Soutenir le développement de fournisseurs de proximité

3. Parties-prenantes

- Réseaux de la création (BGE, ADIE, Coopérer pour Entreprendre, France Active), Cités Lab
- Réseaux d'entreprises (PAQTE) en lien avec les clubs territoriaux (EPCI)
- Acteurs des quartiers (Bailleurs, Centres Sociaux, associations locales, habitants)
- Animation par un tiers facilitateurs (Ex: CRPV) ayant une bonne connaissance des réseaux de la création, d'entreprises, des quartiers

4. Temporalité et freins éventuels à la mise en œuvre

- Identifier les marchés potentiels en lien avec le tissu économique local (qualification des besoins)
- Sourcing des entreprises locales (QPV) Lancement d'une plateforme de marché (déjà testé par RésO Villes)
- Sensibilisation des entreprises (fournisseur)
- Mise en relation lors d'événement du Club Business (Rencontre Business de Proximité)
- Suivi régulier lors du club

Freins à la mise en œuvre d'une telle proposition :

- Rapprochement des cultures professionnelles "développement économique" et "quartiers"
- Coordonner les acteurs et faciliter leur rapprochement
- Mobiliser des entreprises sur le volet achat (massifier au national)
- Défis : maîtrise de l'inflation des prix (équipements sanitaires, difficultés d'approvisionnement, prix locaux plus importants)

Proposition : Étendre la création d'Entreprises à But d'Emploi

Je vais reprendre les éléments du Drive (Fred)

1. Constat(s) prévisionnel(s)

Prévision d'une hausse de personnes privées d'emploi en sortie de crise, notamment dans les QPV. Les salariés faiblement qualifiés et en insécurité langagière seront particulièrement touchés, notamment les jeunes en apprentissage et en parcours IAE (il semble qu'il y ait un fort décrochage dans les CFA). Les CFA, organismes de formation et entreprises ne sont pas outillés pour faciliter le retour en formation, d'une part, mais aussi sécuriser les personnes et les postes de travail, qui seront soumis à de nouvelles conditions d'autre part.

2. Description de la proposition et de ses objectifs

Favoriser le développement des TZCLD permettra à des échelles micro-locales d'identifier les publics qualifiés d'"invisibles", les besoins des entreprises en matière de services, de compléter les diagnostics existants sur les besoins non couverts du territoire, d'alimenter l'offre de formation et ainsi préparer les personnes éloignées de l'emploi à des métiers d'avenir relevant de l'économie sociale et solidaire.

La démarche TZCLD répond notamment aux objectifs suivants:

- Soutenir l'employabilité locale
- Soutenir l'entrepreneuriat local
- Structurer et créer des partenariats avec les entreprises
- Revitaliser les locaux d'activité vacants
- Favoriser une économie de proximité dans les QPV

Les EBE ont d'ailleurs développé plusieurs activités solidaires visant à faire face à la crise sanitaire et sociale actuelle: <https://www.tzclid.fr/confinement-des-entreprises-a-but-demploi-mobilisees-pour-les-plus-fragiles/e>

D'ici septembre, la seconde loi d'expérimentation pourrait être validée afin de faciliter la mise en oeuvre de la démarche au sein des territoires qui se préfigurent depuis plusieurs mois à TZCLD. Dans un second temps et en s'assurant de la conformité des démarches émergentes, un nombre de territoires non limité pourrait être habilités afin de valider au fil de l'eau les projets prêts à se lancer dans l'expérimentation.

Pour les Quartiers Prioritaires, instaurer **un pilotage dédié qui vise une étape intermédiaire**, celle d'un incubateur dédié à l'entrepreneuriat collectif d'économie solidaire en proposant un accompagnement de longue durée, global et multidimensionnel. L'incubateur est dirigé par une gouvernance locale et anime un maillage d'acteurs du territoire susceptible d'apporter des ressources (matérielles, immatérielles) aux projets d'économie solidaire (voir recommandations du CNV sur l'économie informelle des quartiers prioritaires).

Bénéficiaires: personnes privées d'emploi durablement dans les QPV

Modalités de pilotage: Acteurs du territoire (collectivités, associations, Régie de quartier existante, Centre social, collectifs d'habitants)

3. Parties-prenantes

Acteurs économiques (CCI...), associations, bailleurs, acteurs du service public de l'emploi et de l'insertion, représentants des habitants par quartier, services de la collectivité locale et les services départementaux, régionaux et de l'Etat compétents sur emploi et dév éco + entreprises du territoire

4. Temporalité et freins éventuels à la mise en oeuvre

- Moyen-terme (mise en oeuvre dès la rentrée de septembre)

Un frein dans le déploiement est d'utiliser une logique purement économique pour définir les critères de suivi de l'expérimentation alors que la privation d'emploi de longue durée a des effets difficilement mesurables.

Utiliser des critères à la fois qualitatifs et quantitatifs permet de prendre en compte les externalités positives non quantifiables de l'expérimentation.

TZCLD travaille actuellement, en lien avec la FONDA notamment, à l'identification de critères permettant la prise en compte de ces externalités positives. L'expérimentation d'incubateur réalisée par l'ADEL est également un levier pour dépasser les freins et aller plus loin.

Le Réseau National des centres de ressources politique de la ville (RNCRPV)

Un maillage territorial et un réseau pour renforcer les politiques publiques de cohésion des territoires

Les centres de ressources politique de la ville ont pour visée principale d'accompagner la qualification des acteurs du développement social et urbain, à commencer par les professionnels de la politique de la ville. Ils mettent à leur disposition des ressources (information, documentation, expérience...) et favorisent leurs échanges. Dans leurs missions, ils tiennent compte d'une part de l'évolution des politiques publiques et des transformations qu'elles induisent, et d'autre part des réalités territoriales, c'est-à-dire des besoins identifiés sur le terrain et des systèmes d'acteurs locaux. À ce titre, ils constituent des observateurs privilégiés des dynamiques territoriales urbaines. Les centres de ressources politique de la ville couvrent la quasi-totalité du territoire national (métropole et outre-mer), leur périmètre d'intervention est le plus souvent régional.

Une expertise sur les sujets du développement économique et de l'emploi des territoires fragiles

Forts de leurs spécificités, le plus souvent reflétés de leur ancrage local, les centres de ressources politique de la ville s'appuient sur leur réseau national pour tirer partie de leurs complémentarités. Ce réseau a pour objet de mettre en commun des sources, des ressources et des analyses. Depuis 2017, les professionnels des centres de ressources en charge des thématiques du développement économique et de l'emploi se retrouvent au sein du Club DévEco. Il s'agit d'un espace propice au partage de pratiques, de travail en commun, d'expertises au service des territoires.